

PRECIA SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

RM Consultants Associés
19, rue Paul Henri Spaak - BP 105
26904 Valence cedex 9

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Precia SA
104 route de Pesage
07000 Veyras

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Precia SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe évalue à chaque clôture l'existence d'indices de perte de valeur des actifs à long terme regroupés par unité génératrice de trésorerie et procède annuellement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 1.3.1 et 1.5.2 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon et Valence, le 27 avril 2016

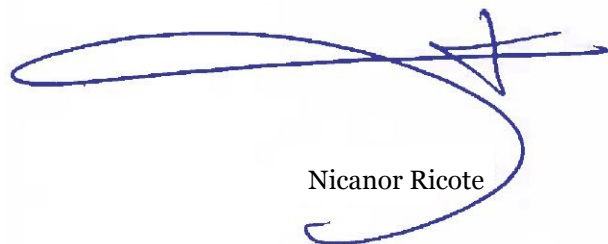
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Natacha Pélisson

RM Consultants Associés



Nicanor Ricote



PRECIA SA

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance

Au capital de 2 200 000 €

Siège social à VEYRAS (Ardèche) – 104 Route du Pesage

386 620 165 R.C.S. AUBENAS

Documents comptables annuels

Comptes consolidés 2015

I COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2015
(En milliers d'euros.)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	3.1	105 327	95 406
Achats consommés		(24 163)	(24 573)
Charges de personnel	3.2	(44 891)	(41 203)
Charges externes		(23 271)	(20 211)
Impôts et taxes		(1 599)	(1 495)
Amortissements		(2 216)	(2 556)
Variation des stocks en cours et produits finis		(1 160)	1 347
Autres produits d'exploitation		858	1 175
Autres charges d'exploitation		(250)	(264)
Résultat opérationnel		8 636	7 625
Produits de trésorerie et équivalents		778	486
Coût de l'endettement financier brut		(865)	(257)
Coût de l'endettement financier net	3.3	(87)	229
Autres produits financiers			
Autres charges financières			
Charge d'impôt sur le résultat	3.4	(3 042)	(2 993)
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 508	4 861
Intérêts ne conférant pas le contrôle		222	227
Part du Groupe		5 285	4 634
Résultat de base par action et dilué (en euro)	2.9	9,5	8,3

II TABLEAU DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(En milliers d'euros.)

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 508	4 861
Ecart de conversion	180	299
Ecart actuariel	-	(233)
Actifs disponibles à la vente		
Instruments dérivés de couverture		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence	180	66
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors entités mises en équivalence		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	180	66
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des intérêts ne conférant pas le contrôle	88	29
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	268	95
Total des produits et charges de la période	5 776	4 957

III BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015
(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Actifs non courants :			
Goodwills	1.3.1	10 405	9 327
Autres Immobilisations incorporelles	2.3	661	797
Immobilisations corporelles	2.1	11 718	8 844
Actifs financiers		376	429
Participations mises en équivalence	2.4.1		
Impôts différés actif	2.8	1 473	1 220
Total		24 633	20 618
Actifs courants :			
Stocks et en-cours	2.5	14 254	13 661
Créances clients et autres créances	2.6	26 652	28 399
Créance d'impôt exigible		622	841
Autres débiteurs	2.7	1 652	1 914
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.8	30 743	23 985
Total		73 923	68 800
Total général		98 556	89 418

Passif	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres :			
Capital	2.10	2 200	2 200
Prime d'émission, de fusion, d'apport		4 487	4 487
Réserves consolidées		41 303	37 493
Actions propres	2.10	(1 296)	(311)
Résultat consolidé part du Groupe		5 285	4 634
S/Total Capitaux propres attribuables au Groupe		51 979	48 503
Intérêts ne conférant pas le contrôle :	2.11		
Dans les réserves		1 298	1 090
Dans les résultats		222	227
Total Capitaux propres		53 500	49 821
Passifs non courants :			
Provisions long terme	2.13	2 704	2 334
Impôts différés passif	2.9	635	637
Dettes financières long terme	2.12	6 932	4 772
Total		10 271	7 744
Passifs courants :			
Dettes financières court terme hors location financière	2.12	5 129	2 790
Dettes de location financement court terme		96	211
Dettes fournisseurs et autres dettes		9 158	7 994
Passif d'impôt exigible		80	
Autres passifs courants	2.14	20 323	20 858
Total		34 785	31 854
Total général		98 556	89 418

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(En milliers d'euros.)

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2013	2 200	4 487	(363)	33 949	4 484	1 224	45 981
Dividendes versés					(1 005)	(164)	
Affectation du résultat antérieur				3 479	(3 479)		
Actions propres			52				
Ecarts actuariels				(233)			
Ecart de conversion				299		29	
Variation de périmètre					4 634	227	
Résultat de la période							
Capitaux propres au 31/12/2014	2 200	4 487	(311)	37 494	4 634	1 318	49 821
Dividendes versés					(1 005)	(107)	
Affectation du résultat antérieur				3 629	(3 629)		
Actions propres			(985)				
Ecarts actuariels							
Ecart de conversion				180		88	
Variation de périmètre					5 285	222	
Résultat de la période							
Capitaux propres au 31/12/2015	2 200	4 487	(1 296)	41 303	5 285	1 520	53 500

V TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(En milliers d'euros.)

	2015	2014
Opérations d'exploitation		
Résultat	8 208	6 503
Amortissements des immobilisations	2 568	2 556
Dotations et reprise sur provision pour risques et charges	450	(118)
Valeur Nette Comptable des éléments cédés	112	82
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires		
Charges d'impôt (variation impôt différé)	135	(30)
Coût de l'endettement financier net	(91)	152
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	3 002	4 468
Intérêts payés	0	(150)
Impôt sur le résultat payé	(3 041)	(2 235)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 344	11 226
Opérations d'investissement		
Intérêts reçus		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(145)	(346)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 144)	(3 435)
Acquisitions d'immobilisations financières	(114)	(64)
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	0	
Produits de cession d'immobilisations corporelles	176	228
Produits de cessions d'immobilisations financières	23	83
Produits de cessions de titres de participation	234	
Variation intérêts minoritaires		93
Acquisition de minoritaires et de filiales, nette de trésorerie acquise	(2 096)	(2 295)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(7 066)	(5 736)
Opérations de financement		
Augmentation de capital dans les filiales		
Rachats et reventes d'actions propres	(985)	52
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	2 763	4 134
Remboursements d'emprunts	(484)	(3 023)
Dividendes versés	(1 070)	(1 005)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	225	158
Impact des variations de taux de change	128	299
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	4 631	5 948
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	20 984	15 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	25 614	20 984
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 631	5 948

Des détails vous sont présentés en note §VI4.

VI ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015
(En milliers d'euros.)

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 12 avril 2016. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires, prévue le 22 juin 2016.

Faits caractéristiques de la période :

En Janvier 2015, la société Precia Molen Service S.A.S. a procédé à l'acquisition du groupe familial Le Barbier, spécialiste du pesage industriel et commercial sur le grand quart nord-est de la France.

Evènements post clôture :

Création de la société Precia Molen Asia Pacific dont le siège social est à Kuala Lumpur en Malaisie.
La société Precia Molen Belgium a procédé à l'acquisition de son siège social.

1 Principes de consolidation et méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

1.1 Périmètre de consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Identification	SIREN	% détenu
PRECIA S.A., 07 000 Privas	386 620 165	Société Mère
Precia Molen Service S.A.S, 07 000 Privas	349 743 179	99,99
Molen BV, Breda	Pays-Bas	100,00
Precia Molen Nederland BV, Breda ⁽¹⁾	Pays-Bas	100,00
MOLEN BELGIUM NV, Puurs	Belgique	100,00
Precia Molen UK Ltd, Birmingham	Royaume-Uni	100,00
Precia Polska Sp.z.o.o., Cracovie	Pologne	100,00
Precia Molen CZ S.r.o., Pragues	République Tchèque	100,00
Precia Molen Maroc SARL, Casablanca	Maroc	60,00
Precia Molen Scandinavia A.S., Lierstranda	Norvège	98,00
Precia Molen India Ltd, Chennai	Inde	75,00
Precia Molen Ro, Bucarest	Roumanie	100,00
Precia Molen Australia Pty Ltd, Sydney	Australie	100,00
Precia Molen Serviços De Pesagem Ltda, Sao Paolo	Brésil	100,00
PRECIA MOLEN (IRL) Ltd, Ashbourne	Irlande	40,00

(1) Cette société est détenue de manière indirecte via MOLEN BV.

Toutes ces sociétés sont consolidées et ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2015.

1.1.2 Evolution du périmètre

La société Shering Weighing Ltd a été fusionnée avec Precia Molen UK Ltd au cours de l'exercice.

Les sociétés Groupe Le Barbier (Le Barbier SAS, Etablissement Le Barbier SAS, PSD SAS et Pesage Vial SAS) acquises le 21 janvier 2015 ont été incluses dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice et ont été fusionnées avec Precia Molen Service SAS au cours de l'exercice.

La Société Precia Molen Scandinavia A.S. est à présent détenue à 98 % par Precia SA.

1.2 Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2015 sont les mêmes que ceux du 31 décembre 2014.

1.2.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne entrant en application au 1^{er} janvier 2015

IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique : Le Groupe avait mis en application dès le 1er janvier 2014 cette nouvelle interprétation qui trouve à s'appliquer sur la taxe prélevée en France sur le chiffre d'affaires (taxe dite « Organic » ou « C3S »)

IAS 40 – Acquisition d'un immeuble de placement : Les comptes du Groupe ne présentent aucun élément susceptible d'être concernés par cette norme.

IFRS 1 – Version à utiliser lors de la première application : Le Groupe appliquant les IFRS depuis de nombreuses années n'est pas concerné par cette amélioration.

IFRS 3 – Exclusion des coentreprises et opérations conjointes du champ d'application de cette norme : Aucune opération réalisée au cours de l'exercice ne se trouve concernée par cette norme.

IFRS 13 – Portefeuilles gérés sur une base nette : Les comptes du Groupe ne présentent aucun élément susceptible d'être concerné par cette norme.

1.2.2 Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables de manière anticipée dès le 1^{er} janvier 2015

Amendement IAS 1 – Présentation d'informations pertinentes : afin d'améliorer l'efficacité de la présentation des informations, le Groupe a décidé d'ajouter des indicateurs clés à la lecture de l'activité mentionnés dans le paragraphe « Autres indicateurs non prévus par les normes IFRS »

Amendement IAS 16 et IAS 38 – Méthodes d'amortissement acceptables : Le Groupe pratique dans tous les cas les amortissements selon le mode linéaire, et le Groupe ne pratique jamais d'amortissement sur un rythme fondé sur les revenus, objet de cet amendement.

Amendement IFRS 8 - Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation avec le total des actifs : Les informations sectorielles présentées par le Groupe ne font l'objet d'aucun regroupement et sont mis en cohérence avec les données totales du Groupe.

Amendements IAS 16 et IAS 41 - Actifs biologiques producteurs, IAS 19 - Régimes à prestations définies, IAS 24 - services de direction, IFRS 2 - acquisitions de droits, marchés, performances, services, IFRS 3 - Ajustement de prix, IFRS 5 - Changement de modalité de cession d'un actif et IFRS 7 mandat de gestion / compensation entre actifs et passifs financiers : Ces amendements ne trouvent pas à s'appliquer sur les comptes présentés par le Groupe

Amendements IAS 27 : Etats financiers individuels : Ces amendements ne trouvent pas à s'appliquer dans les comptes consolidés annuels

IFRS 11 : acquisition d'intérêts dans une activité conjointe : Le Groupe ne détient aucun actif entrant dans cette catégorie.

1.2.3 Les normes suivantes, bien qu'applicable par anticipation selon les décisions de l'IASB, ne sont pas encore adoptées par l'Union Européenne, et ne sont donc pas applicables aux comptes de Precia Molen

IAS 28 / IFRS 10: Exemption de consolidation applicable aux sociétés d'investissement : En tout état de cause, aucune des sociétés du Groupe ne serait concernée par cet amendement.

IFRS 12 : Intérêts détenus dans d'autres entités : Cette norme ne trouve pas d'application dans les comptes détenus par le Groupe.

1.2.4 Enfin, les normes suivantes, déjà publiées par l'IASB, devraient être adoptées prochainement par l'Union Européenne. Le Groupe a étudié ces nouvelles normes et est en cours d'évaluation de leur influence sur la future présentation des comptes

- **IFRS 9 - Instruments financiers** : En l'état actuel des choses, cette nouvelle norme devrait avoir une influence très limitée sur les comptes du Groupe

- **IFRS 15 – Revenus** : Compte tenu de la nature des contrats de ventes qui ont cours dans les différentes entités du Groupe, cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'influence sur la structure du revenu présenté

- **IFRS 16 - Contrat de location** : Cette nouvelle norme aura, lors de sa mise en application, une influence à la fois sur le montant des capitaux immobilisés et sur l'endettement du Groupe ; l'importance de cette influence sera étudiée par le Groupe au cours de l'année 2016.

1.3 Principes comptables de consolidation

1.3.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1er janvier 2010, la norme IFRS 3 révisée est applicable. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1er janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de perte de valeur. Les dépréciations des goodwills sont irréversibles. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante » ou en « Charges de restructuration » lorsque la perte de valeur est consécutive d'une restructuration.

Le montant cumulé des dépréciations de goodwills constatées au 31 décembre 2015 est de 599 K€ (2014 – 604 K€).

1.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 31 décembre 2015.

Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation positive des capitaux propres de 268 K€ sur la période.

1.3.3 Traitement de la conversion des transactions en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Toutefois, pour les actifs et les passifs financiers qui ne constituent pas des éléments monétaires, toute variation de juste valeur, y compris les variations de change, est comptabilisée selon les principes applicables aux catégories d'actifs financiers auxquels ils se rattachent.

Pour comptabiliser les pertes et les gains de change, les actifs financiers monétaires sont comptabilisés au coût amorti en devises d'origine. Les différences de change provenant de la variation du coût amorti sont reconnues en compte de résultat, les autres variations sont reconnues directement en capitaux propres.

1.3.4 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats à l'intérieur du Groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-groupe sont éliminés.

1.3.5 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont identifiées par questionnement direct puis validée par confirmation directe. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

1.3.6 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les charges des contrats de location opérationnelle sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.3.7 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actif ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées en France est effectué sur la base du taux d'impôt réel constaté.

1.4 Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les principales estimations faites par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des provisions et notamment des engagements de retraite ainsi que de la valorisation des actifs non courants. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

1.5 Principes et méthodes d'évaluation appliquées

1.5.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Type	Durée d'utilité
Logiciels	3 à 5 ans
Constructions industrielles	30 ans
Agencements et installations	15 ans
Installations techniques	10 à 15 ans
Matériels et outillage	6 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier, matériel de bureau	10 à 15 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Au cours de l'exercice, qu'aucun indice de perte de valeur identifié au 31 décembre 2015.

1.5.2 Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT).

Le Groupe a regroupé ses immobilisations en UGT correspondant à un site de production ou à une filiale de commercialisation (éventuellement regroupées en cas de mutualisation de moyens). Les entités du Groupe ayant à la fois une activité industrielle et commerciale étroitement liée constituent également des UGT indépendantes.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Au 31 décembre 2015, Les tests réalisés sur les différentes entités concernées par le goodwill pour valider la valeur des écarts d'acquisition ont démontré l'absence de nécessité de procéder à une dépréciation. Ces tests ont été conduits avec un cout moyen du capital (WACC) de 8% en moyenne. Chacun des tests, réalisé avec un taux supérieur de 0,5% et/ou un résultat d'exploitation légèrement inférieur montre également une valeur d'entreprise supérieure à la valeur des actifs

1.5.3 Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit.

Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

1.5.4 Instruments financiers

Actifs disponibles à la vente : Titres de participation

Les titres de participations dans les sociétés qui ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

1.5.5 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

1.5.6 Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.5.7 Dettes portant intérêts

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.5.8 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2015, la société dispose d'actions propres pour un cout total de 1 295 K€.

La société avait confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marché Financiers, à ARKEON Finance. Ce contrat a été arrêté au cours de l'exercice.

1.5.9 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.5.10 Avantages au personnel

Le Groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le Groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le Groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

1.5.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

2 Explication des postes du bilan

2.1.1 Goodwills

	Début d'exercice	Augmentations	Ecart de conversion	Fin d'exercice
Goodwills	9 327	982	96	10 405

2.1.2 Regroupement d'entreprise

Le Groupe a procédé à l'acquisition des sociétés Groupe Le Barbier (Le Barbier SAS, Etablissement Le Barbier SAS, PSD SAS et Pesage Vial SAS) en Janvier 2015.

La considération totale nette de la trésorerie acquise versée pour l'acquisition de ces sociétés est 2 095 K€, les actifs nets acquis de 1 113 K€ soit un montant total de goodwills de 982 K€.

2.2 Actif immobilisé

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 785	145	5	77	3 001
Immobilisations corporelles	29 487	5 144	1 203	564	33 992
Actifs financiers	492	114	73	(44)	490
Participations mises en équivalence	-				
Total	32 764	5 402	1 280	596	37 483

Les principales acquisitions de l'exercice sont liées à l'acquisition de notre bâtiment de production au Royaume-Uni ainsi qu'à des investissements en matériel de production de service (matériel de transport) et la robotisation de la production.

Les augmentations d'immobilisations incluent 19 K€ provenant des entrées dans le périmètre de consolidation.

2.3 Etat des amortissements et dépréciations

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 988	322	4	34	2 340
Immobilisations corporelles	20 643	1 893	789	527	22 274
Actifs financiers	63	51			114
	22 694	2 267	794	561	24 728

2.4 Actifs financiers

	31/12/2015	31/12/2014
Sociétés non consolidés	73	146
Autres actifs financiers	303	284
Total	376	429

2.4.1 Sociétés non consolidées

BACSA S.A. Participation de 19,00 % du capital :	98
Diverses participations	73

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 98 K€, et des participations diverses dépréciées à hauteur de 16 K€.

2.4.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés essentiellement d'avances et d'acomptes à long terme.

2.5 Evolution des stocks

Détail des stocks	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières et approvisionnements	5 782	5 218
En cours de production	2 372	2 414
Produits intermédiaires et finis	2 280	2 189
Marchandises	3 820	3 840
Stocks	14 254	13 661

2.6 Créances clients

Le poste créance clients se monte à 26 652 K€ contre 28 399 K€ à fin 2014. Cette variation, à la baisse malgré les croissances externes, s'explique par une réduction des délais moyens d'encaissement.

2.7 Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires (TVA)	680	680	-
Fournisseurs avances et acomptes	249	249	-
Charges constatées d'avance	579	579	-
Divers débiteurs	144	144	-
Débiteurs divers	1 652	1 652	-

2.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2015	31/12/2014
Certificats de dépôt ⁽¹⁾	19 850	14 405
Disponibilités	10 893	9 580
TOTAL	30 743	23 985

(1) Les certificats de dépôt sont rémunérés aux conditions du marché, avec une possibilité de sortie à tout moment

2.9 Impôts différés

	31/12/2015	31/12/2014
Impôts différés sur différences temporelles	993	668
Impôts différés sur retraitements de consolidation	479	552
Impôts différés actifs	1 473	1 220

	31/12/2015	31/12/2014
Impôts différés sur amortissements	615	518
Impôts différés sur différences temporelles	19	119
Impôts différés passifs	635	637

2.10 Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 22 947 actions, soit 4,0 % du capital pour une valeur d'acquisition de 1 295 K€.

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice (soit 555 835), c'est à dire hors actions propres.

2.11 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux 60 % de capital de Precia Molen Irl Ltd, 25 % de Precia Molen India Ltd, aux 40% de Precia Molen Maroc SARL et aux 2% de Precia Molen Scandinavia AS détenus par des tiers. Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent 2,6% des capitaux propres.

2.12 Emprunts et dettes financières

	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit ⁽¹⁾	9 646	2 776	6 595	275
Contrats de location financement	157	96	61	
Autres				
S/Total dettes financières long terme	9 803	2 872	6 657	275
Dettes financières court terme	2 353	2 353		
Total	12 157	5 225	6 657	275

(1) dont 100% à taux fixes.

Information comparative exercice 2014	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total Emprunts et dettes financières	7 773	3 001	4 672	100

(*) La part à un an au plus des dettes financières à long terme est classée en dettes financières court terme

Garantie	Montant garanti	Capital restant dû
Nantissements de Compte à terme	5 381	4 272

2.13 Détail des provisions

	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Litiges	1 053	1 004	564	47	1 446
Risques clients	105	-	31	75	-
Pensions					
Indemnités de départ en retraite (1)	864	470	451	2	881
Provisions pour impôts	201	176			377
Autres avantages sociaux	111			111	-
Provisions long terme	2 334	1 650	1 046	236	2 704

Information comparative exercice 2014	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Provisions long terme	2 195	1 203	709	355	2 334

- (1) En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le Groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 2,25 %, taux de revalorisation : 2,5 %, âge de départ : 60/67 ans, taux des contributions patronales : 42 %. La valeur des plans d'actif soustraite à l'engagement total est de 2 174 K€ (2014 – 1 814 K€). Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était diminué de 0.5%, l'engagement total du Groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) augmenterait d'environ 10%. L'Horizon moyen probable de versement des Indemnités de départ à la retraite est de 11,8 ans. L'augmentation de la période de 470 K€ correspond aux charges de la période, composées du cout annuel des services rendu pour 450 K€ et des frais financiers pour 19 K€.

Le Groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Lorsque le Groupe est engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le Groupe n'estime pas nécessaire la constitution d'une provision. Concernant les provisions, s'agissant d'affaires en cours, le Groupe estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

Les diminutions de provisions pour litiges concernaient principalement les risques de recouvrement sur créances clients, ré estimés en totalité à chaque clôture d'exercice.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 31 décembre 2015 est de 2 174 K€ (2014 - 1 814 K€), le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 881 K€.

Le Groupe ne compte aucun passif éventuel.

2.14 Détail des autres passifs courants

	31/12/2015	31/12/2014
Dettes fiscales et sociales	13 784	13 998
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 422	1 166
Autres dettes	660	2 201
Produits constatés d'avance	4 445	3 493
Total autres passifs courants	20 323	20 858

2.15 Engagements hors bilan

2.15.1 Cautions bancaires export

Le Groupe bénéficie d'engagements reçus par ses banques dans le cadre de contrats commerciaux à l'export essentiellement, en faveur de ses clients, dans le cadre de garantie de restitution d'acompte ou de garantie d'exécution de bonne fin. Au 31 décembre 2015, ces engagements se montent à 228 K€.

2.16 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le Groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrécouvrabilité est faible. Le client le plus important représente 3,1% du chiffre d'affaires (3,7% en 2014). Les dix premiers clients représentent environ 8,8% du chiffre d'affaires (10,4% en 2014). De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du Groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (98% des emprunts du Groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change et a recours à des contrats à terme en présence de risques importants. Au 31 décembre 2015, la juste valeur d'un contrat de vente à terme de devise (GBP) d'un nominal de 1 639 K€ est de - 143 K€.

Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0,2 %, à comparer au score global de l'industrie : 6 %.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

2.17 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations, il s'agit essentiellement de matériel de transport.

Impact sur le bilan au 31 décembre 2015:

Immobilisations nettes	120	
Dettes financières	157	(dont 96 à moins d'un an et 61 à plus de un an et moins de 5 ans)
Impôt différé actif	17	
Impact sur les réserves	(21)	

Impact sur le compte de résultat

Résultat avant impôt	17
Résultat	28

3 Explications des postes du compte de résultat

3.1 Répartition géographique des activités

L'organisation du Groupe et son reporting financier est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

<u>Répartition des actifs immobilisés :</u>	31/12/2015	31/12/2014
France	15 676 68%	71%
Hors de France	7 537 32%	29%

<u>Répartition des amortissements :</u>	31/12/2015	31/12/2014
France	1 561 70%	79%
Hors de France	655 30%	21%

<u>Répartition des investissements :</u>	31/12/2015	31/12/2014
France	1 937 36%	56%
Hors de France	3 465 64%	44%

<u>Répartition des passifs non courants :</u>	31/12/2015	31/12/2014
France	9 452 92%	93%
Hors de France	819 8%	7%

<u>Ventilation du chiffre d'affaires :</u>	31/12/2015	31/12/2014
France	72 466 69%	69%
Hors de France	32 861 31%	31%

<u>Ventilation du résultat opérationnel :</u>	31/12/2015	31/12/2014
France	6 284 73%	70%
Hors de France	2 352 27%	30%

<u>Effectifs moyens</u>	31/12/2015	31/12/2014
France	605	572
Hors de France	290	249
Total	895	820

3.2 Charges de personnel

	31/12/2015	31/12/2014
Salaires	34 435	32 218
Charges sociales nette	10 658	8 985
Charges de personnel	44 891	41 203

3.3 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2015	31/12/2014
Gains de change	299	74
Reprises de provisions	58	
Produits sur valeurs de placement	253	241
Divers produits financiers	168	171
Produits de trésorerie et équivalents	778	486

	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts	175	152
Pertes de change	534	85
Dotations aux provisions	140	-
Intérêts locations financements	12	20
Diverses charges financières	5	-
Coût de l'endettement financier brut	865	257

3.4 Impôt sur le résultat

3.4.1 Charge d'impôt

Exigible	(3 177)
Différé ⁽¹⁾	135
Net (charge)	(3 042)

(1) Le détail des impôts différés est présenté en note 2.9

3.4.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Résultat	5 508
Résultat avant impôt	8 549
Charge d'impôt comptabilisée	(3 042)
Charge d'impôt théorique	(2 943)
Différence	(98)

Impôts sur charges non déductibles	(408)
Economie d'impôts sur produits non imposables	391
Actifs d'impôt non activés antérieurement	297
Actifs d'impôt non activés	(231)
Variation de taux d'impôt	(287)
Divers	(11)
Total	(98)

3.4.3 Intégration fiscale (France)

Precia S.A. a la qualité de société tête de Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société Precia Molen Service S.A.S..

3.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Frais d'audit	pwc	RM Consultants	Auditeurs des filiales
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés			
Émetteur	24,0	24,0	
Filiales intégrées globalement	34,1	8,5	47,6
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	41,0	-	1,4
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement			
Total	99,0	32,5	49,1

4 Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées calculé ainsi :

Résultat net part du groupe	5 508
Prix de ventes des actifs non courants cédés	(432)
Charges et produits d'intérêts	91
Produit des dividendes	0
Charges d'impôts	3 042
Résultat net du tableau des flux de trésorerie	8 208

Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque et de la part à moins d'un an des dettes financières à long terme.

	31/12/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 743	23 985
Dettes financières court terme	(5 225)	(3 001)
Trésorerie	25 518	20 984

VII ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire
René COLOMBEL